

Légales et Administratives

AVIS Révision des zonages d'assainissement - Approbation après enquête publique Le Président du Syndicat Intercommunal d'Assainissement Morge et Chambaron a l'honneur d'informer les habitants conformément à l'article R153-21 du Code de l'Urbanisme de l...

Type d'annonce : Légales et Administratives

Date de parution : 11/01/2024

ANNONCES LEGALES

AVIS

Révision des zonages d'assainissement - Approbation après enquête publique
Le Président du Syndicat Intercommunal d'Assainissement Morge et Chambaron a l'honneur d'informer les habitants conformément à l'article R153-21 du Code de l'Urbanisme de l'approbation définitive après enquête publique des zonages d'assainissement des communes du syndicat, par délibération des conseils municipaux respectifs, et du conseil syndical en date du 7 décembre 2023. Le dossier de chaque commune en format papier est consultable par le public en mairie aux jours et heures habituels d'ouverture, et l'ensemble des dossiers au bureau du Syndicat Intercommunal d'Assainissement de Morge et Chambaron 112, rue les Fours à Chaux 63350 Joze, sur rendez-vous. Ils sont disponibles en format numérique à l'adresse : <https://www.sia-morge-chambaron.fr/>



Réf. Ordre : 229552

